

CAFE ASSOCIATIF TY POUL**Assemblée Générale Ordinaire du 3 OCTOBRE 2021****Annexe 2 : Tableau-bilan simplifié 2020-2021** (Validé par France –comptabilité)

DEPENSES		RECETTES	
Achats de consommables	4 426.57	Adhésions annuelles	3 653.00
Achats de matériel (ateliers, équipements)	1 471.59	Adhésions estivales	357.00
Salaires employée mi-temps (6 mois)	4 720.68	Dons	1 724.05
Charges sociales-AMIEM/Unifformation	320.60	Ventes de consommables courant	6 028.41
Salaire brut CDD 35h/ saisonnier (2 mois)	3 617.39	Ty Creux, huîtres, apéroportes	1 844.00
Charges patronales URSSAF	639.14	Manifestations (apéros-concerts etc)	1 003.70
Honoraires gestionnaire site /Hébergement site *	659.40	Aides de l'état pour perte COVID	9 054.00
Honoraire comptable	505.00	Aide « chômage partiel »	3 068.51
France comptabilité (adhésion annuelle)	480.00	Aide compensatoire « Urssaf Covid »	2 364.00
Dons (Téléthon/SNSM) et adhésions autres assos)	735.00	Produits financiers (intérêts livret A)	134.26
SACEM	245.63		
Taxe terrasse	400,00		
Communication, publicité	138.31		
Evènements exceptionnels (pots bénévoles)**	322.50		
Internet / téléphone	395.76		
Assurance multirisques	84.90		
Amortissement matériel sur 5 ans	558.10		

Service bancaire	58.30		
TOTAL	19 778.87	TOTAL	29 230.93
EXCEDENT 9 452.06			

*OVH hébergement 39,40 € et gestionnaire du site 620 €

** Pots bénévoles saison 2020 162 € - 2021 160 €

Commentaire: Année aidée...très aidée (chômage partiel +fonds de solidarité) alors que nous avons moins dépensé. L'excédent est donc plus important que l'an dernier. Les écarts se situent surtout en achats de consommables et en salaire CDD 6 mois. Les dépenses ont également diminué sur quelques postes liés au fonctionnement (SACEM, communication, matériel etc..) En parallèle, la période d'aide de l'état a été beaucoup plus longue. Malgré la perte en adhésions, le bilan est très favorable.

CAFE ASSOCIATIF TY POUL

Assemblée Générale Ordinaire du 3 octobre 2021

Annexe 3 : Prévisionnel 2021/2022 (Validé par France –comptabilité)

	DEPENSES		RECETTES	
	Achats de consommables	5 500.00	Adhésions annuelles	5 500.00
	Achats de matériel (ateliers, équipements)	200.00	Adhésions estivales	450.00
	Salaires employée mi-temps/9 mois	9 432.00	Dons	1 500.00
	Charges patronales. Urssaf.	3 480.00	Ventes de consommable courant	11 700.00
	Autres charges sociales (AMIEM, Uniformation..)	350.00	Ty Creux, huîtres, Apéropotes	1 560.00
	Salaire CDD 35h/ saisonnier (2 mois)	3 800.00	Manifestations (apéros concerts etc)	1 200.00
			Honoraire comptable	500.00
Adhésion France comptabilité	480.00			
Honoraires gestionnaire site	550.00	////////////////////////////////////	//////////	
	Hébergement site	40.00	Report fonds de roulement et excédent années précéd.	5 002.00
Dons et adhésions autres associations	200.00			
SACEM	720.00			
Taxe terrasse	420.00			
Communication, imprimerie,	200.00			
Evènements exceptionnels (pots bénévoles)	200.00			
Internet / téléphone	400.00			
Assurance multirisques	90.00			
Amortissement matériel sur 5 ans	300.00			
Frais bancaires	50.00			
		TOTAL 26 912.00	TOTAL	26 912.00

Commentaire : Prévisionnel optimiste, calé sur une année « normale ». Sans aide de l'Etat. L'excédent 20-21 et le fonds de roulement nous permettent l'engagement sur 9 mois (octobre-juin) d'un salarié à mi-temps puis CDD étudiant de 2 mois plein temps en juillet-août . Pas de prise de risque mais un juste retour des choses. Nous revenons ainsi à un budget sensiblement identique à celui « d'avant crise » (2018-19)